Procès-verbal de décision de la gérance de la SCI ABIMOTHE

Société civile immobilière "ABIMOTHE"
au capital de 100 euros
ayant son siège social à Bayonne (64100) 18, rue Benoit Sourigues
immatriculée au R.C.S. de Bayonne sous le numéro 913 219 150
(numéro de gestion 2022 D 0354)

Procès-verbal du 11 septembre 2024
L'an Deux Mille vingt-quatre
Le onze Septembre à dix-huit heures
Au Boucau, au lieu de résidence de la gérante.

Le 11 septembre 2024 (onze Septembre deux mille vingt-quatre) à 18h00 (Dix-huit heure), Audrey ABI AKLE demeurant 47 rue Raoul Bramarie 64340 BOUCAU gérante de la société SCI ABIMOTHE, SCI au capital de 100 €, divisé en 100 parts sociales de 1 € chacune, a décidé de prendre les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

La gérante conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés, décide de transférer le siège social du 18 rue Benoit Sourigues 64100 BAYONNE au 47 rue Raoul Bramarie 64340 BOUCAU, à compter du 11 septembre 2024.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

« ARTICLE 4 . SIEGE

Le siège social est fixé à : BOUCAU (64340) 47 rue Raoul Bramarie.

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la commune ou du département sur simple décision de la gérance, et partout ailleurs, en vertu d'une décision extraordinaire de la collectivité des associés. »

Cette modification sera soumise aux formalités légales de publicité et d'enregistrement auprès du registre du commerce et des sociétés.

DEUXIEME RESOLUTION : POUVOIR AU PORTEUR

La gérante donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités de droit.

De tout ce qu'il précède, il est dressé le présent procès-verbal qui est signé après lecture par :

La gérante,

Fait à Boucau,

Le 11 septembre 2024,

Nom et Signature : Audrey ABI AKLE